GUERRE DE CLASSES

NOUVELLE SERIE
N° 7
JANVIER 1974
1F

JOURNAL COMMUNISTE LIBERTAIRE

POUR LE POUVOIR INTERNATIONAL
DES CONSEILS OUVRIERS

« L'avant-garde réelle, ce n'est pas tel ou tel groupe qui se proclame la conscience historique du prolétariat, c'est effectivement ceux des travailleurs en lutte qui sont à la pointe des combats... »

(Plate-forme de l'O.C.L., juillet 1971)

DANS CE NUMERO

Loi Royer 2
Le Conflit Israélo-Arabe 3
Lip-Unité 5
L'Autogestion des luttes 5
Vie et Mort du F.H.A.R. et du M.L.F. 6

éditorial

CONTRADICTIONS DU SYSTEME

Ainsi donc voici le capitalisme français — comme d'ailleurs les capitalismes des autres pays industriels — de plus en plus empêtré dans les problèmes et les contradictions issus de l'inflation et de la hausse du coût de la vie, toutes deux galopantes. Le pourcentage (officiel) a déjà été rendu public ; les prix montent, pour le moins, de 11 % l'an. La récente crise pétrolière, risquant d'entraîner à la fois la pénurie et le renchérissement d'une matière première fondamentale, va encore éperonner la hausse.

Les causes principales de cette maladie de la société capitaliste sont visibles : l'accroissement vertigineux des dépenses publiques, notamment celles découlant des armements et de la ruineuse force de frappe ; la volonté d'expansion industrielle à outrance, une expansion qui, soit dit en passant, n'est bénéfique que pour certains secteurs de production et certaines couches sociales privilégiées ; la répugnance d'un pouvoir à genoux devant les grands monopoles industriels et la grande agriculture à juguler leurs prix de vente ; enfin l'archaïsme et le surnombre croissant des circuits de distribution.

Après avoir laissé, imperturbablement, mois après mois, se poursuivre la cavalcade inflationniste, Giscard s'est vu contraint de donner un brusque et maladroit coup de frein, mais, comme de juste, en ménageant les gros producteurs et intermédiaires pour ne sévir que contre les détaillants.

Cette opération fait apparaître au grand jour l'une des contradictions dont souffre la société capitaliste. Au sein même du gouvernement et de sa majorité, une aile démagogique et électoraliste, dont le porte-parole est l'ineffable Jean Royer, a volé au secours d'un petit commerce entraîné dans une rébellion fascisante, tandis que l'autre aile, plus servilement au service des monopoles et soucieuse aussi de ménager cet autre précieux électeur qu'est le consommateur, a pris sous sa protection les « grandes surfaces ».

D'où une kyrielle de compromis bâtards : celui que comporte la loi Royer, plutôt indulgente à l'égard des supermarchés déjà implantés ; celui auquel a dû se résigner Giscard au retour de sa virée en Malaisie, lorsqu'il a reculé sur la fixation autoritaire des marges bénéficiaires du petit commerce, coupant ainsi le souffle à une grève des boutiquiers qui commençait à affoler les ménagères.

Une des contradictions majeures entre lesquelles se trouve coincé le fragile pouvoir pompidolien est son impossibilité de choisir entre deux solutions également maléfiques : d'une part, la poursuite diabolique de l'inflation et de l'expansion, génératrice de hausse indéfinie des prix ; d'autre part, la grande pénitence de la déflation, l'arrêt brutal de l'expansion, génératrice de récession et de chômage, dont le Giscard de 1963 a gardé le cuisant souvenir. Entre les deux options, le gouvernement oscille, hésite, improvise à tâtons des compromis boiteux, joue sur les deux tableaux, s'obstine dans une politique expansionniste, talonné qu'il est par le patronat, en même temps qu'il resserre et renchérit le crédit, frappant ici encore les activités économiques les plus défavorisées au profit des grands monopoles. Un moyen hypocrite de freiner, sans en avoir l'air, la poussée inflationniste vient de lui être fournie par la menace d'une pénurie énergétique, consécutive au boycottage pétrolier.

La contradiction se retrouve à l'échelle du sort réservé aux parias que sont les travailleurs immigrés. D'une part, le capitalisme français ne peut se passer de leur force de travail aussi longtemps que l'expansion n'est point bridée ; d'autre part, en cas de déflation, de chômage ou de rationnement pétrolier, ils en seront — ils en sont — les premières victimes : déjà maint pays de l'Europe des Neuf a fermé impitoyablement ses portes à l'immigration.

Un autre compromis, dont notre gouvernement a dû s'accommoder, a trait aux salaires et traitements. Malgré ses tirades anti-inflationnistes, il ne peut éviter de lâcher des augmentations de rémunération tant dans le secteur privé que dans le secteur public lui-même. Pour la bonne raison qu'il espère prévenir ainsi un renouveau d'agitation sociale. Mais ces ajustements empiriques ne résolvent guère le problème puisqu'ils ne parviennent pas à empêcher le pouvoir d'achat de se détériorer et par conséquent la revendication syndicale d'enfler la voix et les luttes ouvrières, régulières ou « sauvages », d'en être avivées.

Les bureaucraties C.G.T. et C.F.D.T. ont essayé de canaliser la vague de protestation prolétarienne contre la vie chère en lançant le mot d'ordre d'une grève générale de 24 heures pour le 6 décembre. Les communistes libertaires ne sauraient, certes, se dissocier d'une bataille qui, pour la première fois depuis Mai 68, a voulu mobiliser l'ensemble des travailleurs français et fait pression sur le pouvoir, qui, pour la première fois aussi, s'est attaquée à la vie chère plutôt qu'au niveau des salaires.

Mais nous devons, en même temps, dénoncer le rôle de soupape de sûreté d'une opération décidée au sommet, de brève durée, alors que la lutte contre l'inflation et ses causes, pour la préservation du pouvoir d'achat est un combat de tous les jours, qui se mène à la base, sur le lieu du travail, avec ou sans l'agrément des syndicats, groupant tous les travailleurs, qu'ils soient ou non syndiqués, quel que soit leur classement dans un hiérarchie des paies par laquelle le patronat divise pour régner, en des comités de grève élus démocratiquement. Plus que jamais vive l'autonomie des luttes ouvrières !

les luttes des petits commerçants

La récente campagne d'agitation des petits commerçants n'a sans doute suscité aucune sympathie particulière dans la masse des consommateurs, notamment la grève d'une journée observée le mois dernier. Mais les hésitations, les opinions en demi-teinte et parfois le soutien direct exprimés « à gauche » et même dans certains groupuscules, nous incitent à faire quelques remarques claires et à rappeler une position fondamentale de classe.

D'abord, nous observons que même si les petits commerçants sont effectivement exploités par les grossistes et les intermédiaires, il n'en est pas moins vrai qu'ils jouent un rôle parasitaire en alourdissant le coût de la distribution par leur nombre et l'archaïsme de la structure qu'ils constituent. On ne voit pas pourquoi les consommateurs auraient à prendre leur défense contre les « grandes surfaces » ou les grandes sociétés à succursales multiples. Au nom de quel principe devrait-on se battre pour maintenir un secteur arriéré du capitalisme, voué quoi qu'on fasse à la disparition ? Ajoutons que chacun a pu observer au cours de la grève de vingt-quatre heures de novembre, que le ton était donné beaucoup plus par les bars et brasseries importants et par les commerces de luxe du centre des villes que par les épiciers de quartier.

Les prétextes avancés par les organisations de commerçants — qui prétendent lutter contre la vie chère — pour obtenir un soutien des masses, sont la dénonciation du pouvoir et des marges bénéficiaires des grossistes, le taux exorbitant des impôts et taxes fixés par l'Etat, les avantages accordés aux grandes surfaces. Il y a là des éléments incontestablement vrais, mais les petits commerçants peuvent-ils nier qu'ils sont les meilleurs soutiens des grossistes et intermédiaires puisqu'ils sont incapables de gérer eux-mêmes leur approvisionnement ? Sinon, ce serait la fin de la structure actuelle du petit commerce et un passage à un système « coopératif » ou à un système de groupement à succursales multiples qui ne serait d'ailleurs qu'une autre solution de la distribution en régime capitaliste. N'oublions pas que les « coopérateurs » et les groupements constitués par un certain nombre de commerçants sont précisément la préfiguration d'autres solutions **dans le cadre capitaliste**, au même titre que les « grandes surfaces ».

Saisissons l'occasion pour rappeler que la distribution dans une société socialiste postule la disparition du petit commerce, mais que la planification socialiste ne signifie pas la disparition des points de distribution de détail au niveau des quartiers et dans de petits magasins proches des consommateurs.

Il nous faut ajouter que la prétendue lutte des petits commerçants contre les impôts et les taxes est aussi fallacieuse que leur dénonciation des grossistes : le petit commerce est en fait une merveilleuse machine à percevoir l'impôt, le petit commerçant est un agent fiscal et il ne peut pas nier qu'il n'existe qu'en fonction du régime capitaliste, qu'il en est un des rouages. Il peut tout au plus déplorer que la marche vers la monopolisation fasse de lui, de plus en plus, une structure dépassée. Et sa lutte est purement défensive et corporatiste : **il ne s'agit pas de lutter contre l'impôt et contre l'Etat, mais d'obtenir un système fiscal favorable et de maintenir un Etat fort mais qui protège le petit commerce** ou tout au

suite p. 2

LOI ROYER

DE LA MAIN TENDUE AUX PETITS COMMERÇANTS... AU COUP DE PIED AU CUL DONNE AUX FUTURS PROLETAIRES...

I — La défense du petit commerçant

Dans les années qui ont précédé l'avènement du gaullisme, le poujadisme a constitué le pôle de rassemblement principal des classes moyennes traditionnelles (petits commerçants, artisans, petits patrons). Le poujadisme était essentiellement motivé par la transformation capitaliste des structures urbaines d'une part, et par l'essor de la consommation de masse d'autre part.

Depuis 1969, la modernisation de l'infrastructure commerciale — prise en main par le grand capital des secteurs les plus rentables de la distribution — a porté un coup quasi définitif à ces classes traditionnelles. L'extension des hypermarchés et supermarchés donne naissance à un néopoujadisme violent de 1969 à 1972. Comme le montrent les progrès de Nicoud, les conditions d'avènement de la loi Royer et la récente grève des détaillants, ces classes (que l'évolution capitaliste tend à éliminer) se sentent abandonnées face à la concentration de l'industrie. Dans un premier temps, elles ont cherché à se mettre sous la protection des démagogues corporatistes (1) (Nicoud et le CID-UNATI). Elles y sont si bien parvenues que le gouvernement s'est fait aujourd'hui le défenseur des petits commerçants et artisans. Et pas seulement le gouvernement... La loi Royer est presque une reproduction du programme de Nicoud. La plupart des amendements adoptés par le parlement ont été puisés directement dans les cahiers de revendications professionnelles.

Au niveau des mesures sociales, la loi Royer accorde des avantages importants pour les artisans et les commerçants.

— d'une part, il s'agit de sauver de la misère complète ceux qui sont définitivement condamnés. Ainsi, 400 000 d'entre eux bénéficieront de l'exonération d'impôt sur le revenu accordée aux petits contribuables (Loi de Finances, 1974). La loi Royer devrait tendre à un rapprochement du régime fiscal des commerçants et artisans avec celui du régime général des salariés, en fonction des « progrès constatés dans la connaissance des revenus » (en fait, cette connaissance n'est pas pour demain...). Royer a même promis de faire disparaître la patente (définitivement au 1er janvier 1975) à laquelle se substituera un impôt assis sur des valeurs comptables. La loi Royer promet également un rapprochement du régime de maladie et de retraite de celui du régime général des salariés.

— d'autre part, il s'agit d'aider à la reconversion d'une fraction jugée récupérable des commerçants (amorcée en 1971) : le gouvernement accordera des « subventions de 30 000 F pour aider les commerçants à faire des études de marché et à constituer des groupes d'intérêt économique » (Royer, **Le Monde** du 6-10-1973).

Sur l'évolution des structures générales du commerce, la loi Royer est plus favorable aux petits commerçants et risque de porter un coup sérieux aux grandes surfaces.

La loi Royer institue des commissions départementales d'urbanisme ayant tout pouvoir pour accepter ou refuser l'installation d'une grande surface. Ces commissions sont composées pour moitié de représentants des commerçants, et pour moitié de représentants des élus locaux. Les consommateurs ne sont représentés qu'à titre consultatif : « Si j'ai pris des précautions vis-à-vis des consommateurs, explique Royer, c'est que je redoute qu'ils soient politiquement orientés. Toute une fraction gauchiste et même communiste condamne la société de consommation... » (**Le Monde** du 17-11-1973).

Au niveau de la concurrence, certaines conditions de vente sont interdites (vente à perte, loteries...) et la publicité mensongère réprimée (mais il y a de fortes chances pour qu'on ne voit jamais de décrets d'application...).

Les grandes surfaces risquent donc de ressentir sérieusement ces restrictions à leurs activités. Mais les consommateurs aussi. Faut-il penser que les petits commerçants et artisans représentent pour la bourgeoisie un élément important des forces sociales ? « Le maintien d'une classe moyenne nombreuse et prospère est un élément essentiel de la stabilité de la République » : Jacques Soustelle (**Le Monde** du 3-10-1973) semble mettre le doigt sur le point faible du régime, nous voulons dire sur la crise.

Car enfin, comment expliquer de telles concessions à ceux qui jusque-là ont été laissés pour compte par la bourgeoisie au pouvoir ?

L'objectif à court terme est évident. La loi Royer est une loi d'opportunité politique. Selon un sondage de février 1973 (« Les Informations »), 61 % des commerçants et artisans n'avaient pas d'opinion quant au parti qui défendait le mieux leurs intérêts. Et Royer ne s'y trompe pas : il faut « ramener les quelques 5 millions et demi de personnes concernées dans le giron économique du pays, à égalité de chances avec le monde industriel. » En langaeg clair, la majorité ne peut plus se permettre de perdre des électeurs.

En outre, il semble que la loi Royer ne soit qu'un « aspect d'un vaste infléchissement actuellement en cours de la stratégie bourgeoise) » (**Politique-Hebdo**, 11-10-1973).

Les contradictions inhérentes au capital s'accentuent. Dans une conjoncture internationale extrêmement défavorable pour les groupes industriels et financiers, ceux-ci peuvent difficilement se permettre de faire des concessions à la petite et moyenne bourgeoisie traditionnelle. A long terme du moins. Or, la loi Royer montre que « la bourgeoisie française sait de moins en moins où elle va, et, divisée, obéit de manière croissante à des réflexes de pure conservation » (**Politique-Hebdo,** 11-10-1973). En effet, la contre-offensive des grandes surfaces (**Carrefour** entre autres) s'est manifestée tardivement, presque sans conviction, et Giscard d'Estaing s'est battu contre Royer, mais pour limiter les dégâts. La majorité, quant à elle, a produit un déferlement d'amendements en faveur du petit commerce. Le P.C.F. a manifesté son mécontentement parce que la loi Royer n'allait pas assez loin. Tout en estimant que le programme commun de la gauche concernant le petit commerce et l'artisanat ne sont pas très éloignés des idées de Royer, le P.S. considère que « jamais une loi d'orientation n'a été aussi vague » (P. Cot, **Le Monde**, 21-10-1973).

Si elle donne un excellent alibi aux grands distributeurs pour accélérer l'augmentation de leurs prix dans le courant inflationniste actuel, la loi Royer reste insuffisante pour restaurer la puissance perdue du petit commerce. « C'est mentir que prétendre protéger les travailleurs indépendants en laissant les structures actuelles en l'Etat » (Poperen, P.S., **Le Monde** du 6-10-1973). Car la loi des monopoles n'en sera pas pour autant renversée : l'écrasement des petits commerçants ne saurait s'arrêter pour longtemps : la lutte entre grandes surfaces doit faire son chemin jusqu'à la disparition des moins puissantes. N'en est-on pas au statu-quo ?

II — La réorganisation de l'apprentissage

« Le travail indépendant ouvre une voie de promotion aux salariés. C'est une chose que de dénoncer l'aliénation des travailleurs, et c'en est une autre que de leur offrir un moyen d'assurer leur libération » (Royer, **Le Monde** du 3-10-1973).

Pour confirmer son programme de réforme, les arguments les plus démagogiques sont les plus efficaces pour Royer. La loi sur le commerce et l'artisanat réinstitue l'apprentissage à quatorze ans : les enfants de quatorze ans pourront, dans le cadre de l'enseignement public et durant les deux dernières années de leur scolarité, faire des stages d'information et de formation dans les entreprises (**Le Monde,** 4-10-1973). On n'en n'est plus à un artifice près : tout en travaillant au rabais (ou sans rénumération) dans les entreprises, les jeunes resteront « scolarisés » jusqu'à seize ans.

La loi Royer constitue « un système cohérent qui ne nuit en rien au respect de l'obligation scolaire jusqu'à seize ans, ni à l'application de la loi sur la formation professionnelle » (Royer, **Le Monde**, 6-10-1973). Comment donc ! Il est pourtant clair pour un sénateur centriste (**Le Monde**, 6-11-1973) .« qu'on ne peut légitimement qualifier autrement que d'apprentissage » les dispositions de la loi Royer. En fait, cette loi s'inscrit dans une politique générale de privatisation de l'enseignement technique (1).

D'une part, elle correspond aux souhaits du patronat français de transformer les C.E.T. en appendices du secteur privé. « La formule concrète... c'est la combinaison entre le centre d'apprentissage et l'entreprise, entre l'atelier et l'école » (P. de Calan, P.D.G. de Babcock, octobre 1970). Et on y est arrivé. La tutelle patronale s'exerce sur les C.E.T. depuis plusieurs années déjà : présence des patrons dans les conseils d'administration, système de la taxe d'apprentissage que doivent verser les entreprises à l'établissement public de leur choix, organisation des C.A.P. par les chambres patronales. Puis on a fait entrer des « professionnels » pour enseigner dans les C.E.T. et les I.U.T., etc., en même temps que la bourgeoisie affirmait sa préférence pour des filières courtes (place restreinte de l'enseignement général).

D'autre part, « il y a des besoins réels à satifaire » (Royer). Les diplômés des C.E.T. constituent l'aristocratie ouvrière. Si le patronat a besoin d'une minorité de techniciens, il réclame aussi une masse d'O.S. adaptable et interchangeable après des stages contrôlés par lui. Selon le SGEN (**Le Monde**, 6-10-1973), 200 000 enfants seraient concernés par cette mesure de régression sociale. Il s'agit de récupérer ces 200 000 jeunes qui sortent chaque année de l'école sans diplôme ni qualification. Royer précise : « Il faut redonner aux jeunes le goût du travail manuel. Les émigrés vont retourner chez eux pour participer au développement économique qui s'amorce dans leur pays d'origine. Disons-nous bien qu'un pays qui ne veut plus assumer les métiers les plus pénibles est un pays qui meurt » (**Le Monde**, 30-9-1973).

Les classes pratiques ont été un échec dans le système d'éducation. « Les classes de transition et de perfectionnement » sont remplies d'enfants qui manifestent « peu de goût pour leurs études. Leur refus d'apprendre se traduit bientôt par un refus du travail. Ces enfants deviennent des déclassés, des contestataires » (Max Lejeune, député, président de « Laissez-les vivre », **Le Monde**, 20 octobre 1973). Voilà pourquoi, pour les classes préparatoires à l'apprentissage, le C.N.P.F. penche « vers un style directif plus adapté à des formations simples où l'on cherche une mise au courant plutôt qu'un enseignement professionnel complet » (Livre Blanc du C.N.P.F., cf. **Politique-Hebdo,** 11-10-1973). Il s'agit de convaincre les parents que l'apprenti apprend vraiment un métier qualifié tout en recevant une formation générale. L'intention du gouvernement est nette. Elle correspond parfaitement aux désirs du patronat. « L'investissement éducatif s'inscrit désormais au premier rang des investissements rentables. La formation et le perfectionnement des hommes sont les outils de notre expansion et les instruments de notre croissance économique » (Ceyrac, patron du C.N.P.F).

En réalité, la bourgeoisie considère comme du gaspillage une formation initiale trop longue et trop coûteuse. En fractionnant la formation en tranches successives, le gouvernement manifeste le souci d'ajuster étroitement et aux moindres frais l'acquisition et le renouvellement des connaissances au renouvellement de l'appareil de production.

Ainsi, de plus en plus, l'Education nationale passe des conventions avec les chambres des métiers ou les syndicats de professions (cf. déclaration de Fontanet, **Le Monde**, 16-11-1973). Justement, déclare Royer, « nous souffrons d'une insuffisance d'apprentis. On a observé, il y a six ans, une chute de 30 % du nombre des apprentis, alors que nous avons besoin d'artisanat » (**Le Monde**, 20-10-1973).

suite p. 3

1) En matière de grandes surfaces, la saturation ne paraît pas atteinte en France (selon Royer, au sud d'une ligne Le Havre-Genève, il y a des possibilités d'implantation). Il reste des capitaux disponibles à investir. La seule manière de pallier la baisse des marges de profit consiste à accroître le nombre d'établissements et la puissance d'achat (depuis 1968, le nombre de supermarchés a augmenté de 9,5 %, celui des hypermarchés de 18 %).

2) Les petites entreprises personnelles n'employant pas de salariés disparaissent massivement au profit des sociétés. Ainsi le petit commerce d'alimentation continue de céder du terrain. (En 1971, il assurait encore 56 % des ventes).

3) La loi Royer constitue une remise en cause de la stratégie de l'« industrialisation », du règne hégémonique de la grande bourgeoisie industrielle et financière. Les concessions du gouvernement aux fractions inférieures de la classe dominante au détriment de la grande bourgeoisie, sont fondamentales.

suite de la p. 1

les luttes des petits commerçants

moins qui retarde sa disparition. Toute la collusion entre les organisations de petits commerçants et Royer, représentant de secteurs attardés de la bourgeoisie, repose sur cette base.

Par ailleurs, la dénonciation des avantages consentis par l'Etat aux « grandes surfaces », non seulement ne peut intéresser la classe ouvrière, mais repose sur la méconnaissance du fait que la disparition du petit commerce est liée au développement des forces productives, à la nationalisation de la réalisation de la plus-value, à la division accrue du travail, à une restructuration du mode de vie (ensembles urbains à haute densité de population) et à de nouvelles possibilités techniques (transports, réfrigérateurs et congélateurs). Il faut bien comprendre que le petit commerçant, homme polyvalent à la fois camionneur, magasinier, vendeur, caissier, comptable, représente un mode de micro-distribution qui implique des pertes de temps énormes et un véritable gaspillage. Actuellement, seuls les commerces de luxe peuvent se maintenir.

En fait, ce que ressentent les petits commerçants, cruellement, c'est qu'ils n'ont plus d'avenir possible et qu'ils sont voués à aller grossir la masse des manœuvres. Mais encore une fois, est-ce aux révolutionnaires de déplorer que le capitalisme évolue vers la concentration ?

Enfin, nous ne pouvons fermer les yeux sur le profit qu'un Royer a pu tirer d'un tel mouvement. Disons plutôt que la politique fascisante de Royer et les fluctuations étranges de l'orientation d'un Nicoud se sont mutuellement rendu les plus grands services (1). De toute façon, à quelques exceptions près, la masse des petits commerçants, même si elle peut paraître « enragée » à tel ou tel moment, reste un des plus sûrs piliers de l'idéologie bourgeoise, reste fondamentalement un soutien du régime capitaliste dont dépend son existence. D'ailleurs, l'intérêt prime tout et à l'approche des « fêtes de fin d'année », période de vente s'il en est, l'agitation s'est miraculeusement calmée. Et cette masse reste un soutien électoral des forces réactionnaires. Que certains croient encore qu'une politique de flatterie et de démagogie va faire basculer les petits commerçants dans le camp de la classe ouvrière relève de l'aveuglement le plus obtus : si quelques petits commerçants peuvent se placer résolument sur les positions prolétariennes, c'est exceptionnel et en dépit de leur appartenance de classe à la petite bourgeoisie.

Et c'est pourquoi le meilleur moyen de rallier quelques individus des couches moyennes au mouvement prolétarien suppose la dénonciation même de l'idéologie fondamentalement conservatrice, voire clairement fasciste des organisations de commerçants.

(1) Nous ne pouvons pas oublier qu'il n'y a pas si longtemps, tout un secteur d'extrême-gauche (la gauche Prolétarienne) fit de Nicoud un leader populaire !

LOI ROYER

Il se trouve que « l'âge d'entrée en apprentissage, conséquence de l'obligation scolaire jusqu'à seize ans, a été jugé beaucoup trop tardif, par beaucoup d'artisans qui considèrent que le meilleur âge pour acquérir les connaissances manuelles se situe entre quatorze et seize ans » (Rapport de la Commission de l'Assemblée nationale).

La conquête des classes moyennes n'a pas de prix. Les petites entreprises veulent de la main-d'œuvre d'appoint gratuite. De plus, des primes seront versées aux artisans qui prendront un pré-apprenti et augmentées si l'artisan conclut avec le jeune un contrat d'apprentissage. Le capital a besoin d'O.S et aussi de gens au cerveau malléable : « Je ferai tout pour qu'on retrouve le bon esprit qui existait dans les sections d'éducation professionnelle. » Quand les apprentis auront fait leur temps, le grand patronat sera ravi d'embaucher les titulaires de C.A.P. et surtout ceux qui auront échoué. Ils deviendront O.S. ou bien ils iront grossir l'armée des chômeurs déjà inquiétante pour la classe ouvrière en cette période d'inflation et de crise de l'emploi.

Plus que jamais le critère de sélection sociale est évident. Les enfants de prolétaires sont les premières victimes de cette loi. Il va de soi que le gouvernement, pour sa part, assure que la formation continue donnera à tous le moyen de se reconvertir. Or, la formation continue, « loin de faire le contrepoids à la politique sélectionniste de l'éducation, la prolonge et la complète. Il s'agit d'entretenir le mythe de la promotion permanente, d'exacerber l'émulation, la concurrence, la division entre les travailleurs » (**Politique-Hebdo**, 11-10-1973).

En attendant, l'enjeu politique entre l'union de la gauche et le pouvoir oblige la bourgeoisie à faire des concessions à des classes moyennes condamnées à plus ou moins long terme, et qui, dans une conjoncture critique, servent d'alibi à une réaction importante. La loi Royer veut à la fois satisfaire les couches bourgeoises économiquement retardataires — sinon réactionnaires — et donner satisfaction au grand patronat industriel. La classe ouvrière en fera les frais.

(1) Dans un souci d'auto-défense, elles seraient d'ailleurs les premières à se jeter dans les bras du fascisme.

(2) Il est très probable que cette loi relative à l'apprentissage n'aurait pu être votée si elle avait constitué un texte autonome et non pas un article inclu insidieusement dans une « loi d'orientation générale » concernant la petite bourgeoisie qualifiée « travailleurs indépendants ».

COMMUNIQUE

Pierre HALBWACHS, professeur à l'université Paris 7 et directeur du journal **Lutte Antimilitariste,** a été inculpé le 7 novembre, par Monsieur Guigues, juge d'instruction à Pontoise, pour : « injures publiques envers l'armée », « diffamation publique contre l'armée » et « appel de militaires à la désobéissance ». Ces inculpations font suite à une plainte du ministre des armées qui visait la publication par **Lutte Antimilitariste** de phrases telles que : « à bas les bagnes militaires, à bas l'armée briseuse de grèves, à bas l'armée de guerre civile, non à l'embrigadement de la jeunesse par l'armée ». Cette inculpation vient après les révélations de la presse concernant les « bulletins militaires de renseignements contre l'ennemi intérieur ». Au moment où Galley, le ministre des armées, s'apprête à défendre sa politique militariste devant les députés, elle ne peut que renforcer dans leurs convictions les antimilitaristes et les révolutionnaires sur ce que prépare l'armée contre les travailleurs.

COMITE ANTIMILITARISTE.

Daniel GUERIN, b.p. 247-16, 75765 Paris, Cédex 16.

LE CONFLIT ISRAELO-ARABE UN CONFLIT AU PROFIT EXCLUSIF DU CAPITAL

suite de la p. 2

C'est la quatrième fois en vingt-cinq ans que l'hostilité entre Israël et les pays arabes dégénère en guerre ouverte. Une fois de plus, c'est une véritable levée de boucliers dans le monde. Le concert des positions remet face à face pro-arabes et pro-israéliens. Les organisations de gauche et d'extrême-gauche se sont lancées dans la confusion générale, pour avancer des mots d'ordre tout aussi confus qui reviennent toujours, plus ou moins directement, à soutenir les pays arabes : « Soutien aux peuples arabes de Palestine, d'Egypte et de Syrie en guerre pour récupérer leurs territoires occupés.. », « A bas l'agression israélienne », « Lutte des peuples arabes contre le sionisme et l'impérialisme »... « Le Golan aux Syriens, le Sinaï aux Egyptiens »... Les révolutionnaires sont bien prompt au soutien, mais peu à l'analyse. Voilà qu'ils se mettent à soutenir sans broncher un camp capitaliste contre un autre ; voilà qu'ils mettent en avant leur internationalisme bâtisseur d'Etats en revendiquant « les droits légitimes » des peuples ou des nations.

Les spécialistes de la double contradiction, font valoir qu'une lutte contre l'Etat d'Israël permettrait de favoriser la radicalisation des peuples arabes et, ultérieurement, leur combat pour en finir avec toute espèce d'exploitation. C'est ainsi que l'article paru dans le M.D. et intitulé : « L'initiative des gouvernements bourgeois arabes a déclenché une dynamique révolutionnaire des masses » (1), nous a fourni un spécimen caractéristique de ce qu'on appelle « soutien critique » au Capital. Le cheminement dialectique de ses auteurs qui les amène finalement à « soutenir l'initiative des gouvernements arabes qui ont déclenché le « conflit », se réduit à quelques propositions :

1) La contradiction principale est l'impérialisme américain **représenté** par le sionisme au Moyen-Orient.

2) La lutte des Etats arabes pour libérer leurs territoires occupés est objectivement révolutionnaire, d'une part, « parce qu'elle s'inscrit dans le cadre du droit des nations à disposer d'elles-mêmes », d'autre part, parce qu'elle s'affronte à l'impérialisme américain par l'intermédiaire de son gendarme israélien.

3) Les aspirations unitaires des masses arabes, leur solidarité profonde avec le peuple palestinien, ne peuvent que devenir contradictoires avec les éventuels règlements négociés, et, par suite, avec les Etats trop soucieux de leurs intérêts propres ; ces aspirations sont les germes d'une mobilisation et d'une clarification de classe à l'égard de ces Etats.

4) Il devrait y avoir enfin, à la suite de ce processus, jonction de ces masses radicalisées avec l'avant-garde dans l'ensemble des pays arabes, en particulier l'avant-garde palestinienne, et, renforcement des révolutionnaires israéliens.

Quant à la dernière proposition, elle annonce ex-abrupto que « seule l'alliance de l'avant-garde arabe et les révolutionnaires israéliens peut assumer jusqu'au bout la lutte fondamentale au Proche-Orient, qui est une lutte pour la révolution socialiste et non pas seulement pour la récupération des territoires occupés. » On suppose que cela signifie l'abandon nécessaire de tous les vieux fatras nationalistes. Il était bon de le rappeler... Quoi qu'il en soit la manière dont ces internationalistes justifient leur soutien à des Etats capitalistes, procède d'une appréhension volontairement partielle des contradictions, ce qui amène l'abandon de tout point de vue révolutionnaire pour, encore une fois, piétiner sur le terrain du nationalisme.

Impérialisme, sionisme, et contre-révolution mondiale

Quand l'idéologie bourgeoise tend à masquer le processus qui est le fond de la lutte des classes, l'extraction de la plus-value et l'extension des rapports capitalistes, on peut se demander où veulent en venir ceux qui s'obstinent à travers le conflit israélo-arabe à ne mettre en avant que l'existence de l'impérialisme américain, à l'exclusion de l'impérialisme soviétique (ou chinois).

De même que le capital suppose le travail salarié, et que le travail salarié suppose le capital, de même capitalisme et impérialisme sont la condition l'un de l'autre. Le capitalisme est aujourd'hui devenu hégémonique à l'échelle mondiale, détruisant les modes de production antérieurs ou les intégrants à l'ensemble du système dominant. Les impérialismes ne peuvent qu'entrer en concurrence pour étendre leurs sphères d'influence et accroître leurs profits.

L'actuelle coexistence pacifique à l'ordre du jour dans la diplomatie internationale, ne saurait cacher une rivalité économique intense. L'Union soviétique, U.S.A. et Chine, dans le partage du monde qu'ils ont établi, et, tout en étendant le domaine de leurs échanges, ne tiennent pas à rompre des équilibres parfois précaires tel cela est le cas au Moyen-Orient. La politique de détente exige un règlement pacifique du conflit. Dans l'immédiat, ce règlement passe nécessairement par des négociations entre les deux grandes puissances intéressées. Le conflit ne peut aboutir à un bouleversement fondamental de la répartition politique du monde et donc de la situation au Moyen-Orient. Il peut certes en résulter des modifications mineures dans le jeu politique et les rapports de force. Mais U.S.A. et U.R.S.S. sont là pour empêcher les perturbations dans leurs relations commerciales et leurs alliances.

Dans leur situation de pays sous-développés, les Etats arabes ne sauraient passer outre une plus ou moins grande soumission à l'un des Etats impérialistes. Il s'agit là d'une question de survie de l'Etat en tant qu'Etat et donc de la réalisation des intérêts spécifiques des fractions dominantes en son sein (bourgeoisie nationale, compradore ou bureaucratie). L'Egypte, après la liquidation du P.C. stalinien au Soudan, avait renvoyé ses cadres et instructeurs soviétiques. La perspective d'un conflit, le besoin d'armes et de couverture diplomatique l'ont ramené dans le giron russe. Cependant, afin d'éviter des situations de fait sur le plan militaire, de nature à envenimer un conflit et à rendre son règlement plus délicat (comme au Vietnam), l'Union soviétique évite de vendre des armes trop efficaces (missiles de plus longue portée pouvant accroître la couverture). C'est que derrière les aspects stratégiques et politiques du conflit, on ne saurait oublier la nécessité pour les deux impérialismes d'une main-mise directe ou indirecte sur un des secteurs fondamentaux de l'économie : le pétrole.

Que l'Etat d'Israël soit actuellement la tête de pont de l'impérialisme américain, cela est incontestable. Son isolement en fait une alliée sûre ; exportation de capitaux, intérêts stratégiques, utilisation de son militarisme exacerbé inhérent à la nature de cet Etat pour écouler la production de guerre. S'il y a alliance, c'est qu'il y a communauté d'intérêts. Mais de tout ce qui précède, il serait absurde de vouloir faire d'Israël « la quintessence » de l'impérialisme, comme le font les rédacteurs de l'article déjà cité. Comme on l'a vu, c'est méconnaître que l'impérialisme se manifeste mondialement par le truchement de divers grands Etats (U.R.S.S., Chine, U.S.A.) et qu'en conséquence la contradiction n'est ni unique, ni principale.

D'autre part, on évite ainsi de considérer l'Etat d'Israël en tant qu'Etat spécifique, c'est-à-dire comme forme qui réalise et concentre une **domination de classe** que subissent tout évidemment prolétaires et paysans, juifs ou arabes ; comme forme qui supporte l'expansionnisme. L'expansion économique qui a suivi la guerre des six jours en 1967, montre que l'Etat d'Israël a bien trouvé son compte à travers l'annexion du Golan, du Sinaï et de la Cis-Jordanie. « L'absorption d'une importante population arabe à l'intérieur des frontières, a permis de contenir efficacement l'inflation notoire des salaires, ce qui a entraîné une croissance de 10,5 % à 11 % du P.N.B. Au surplus, les recettes touristiques nettes ont augmenté de 80 % par rapport à 1967. Ces deux facteurs ont contribué à compenser le fort accroissement des importations ; principalement d'équipements militaires. » (2)

Enfin, on amène une assimilation entre impérialisme et sionisme. Le sionisme politique fondé par Herzl et Nordau n'avait guère d'impact sur les masses juives à la fin du siècle dernier. C'est seulement avec la déclaration de Balfour (1917), fruit de la politique impérialiste de l'Angleterre promettant un HOME national que l'idéologie sioniste se diffusa. Mais surtout, les persécutions racistes que les juifs encoururent dans l'Est de l'Europe et dans l'Allemagne nazie que l'émigration en Palestine, alors sous mandat britannique, s'intensifia au plus haut point. L'armée clandestine (la Haganah), organisée par des juifs sionistes, protégea les immigrations bientôt interdites et qui après la création d'un Etat juif et d'un Etat arabe au sein de la Palestine, s'opposa militairement aux Arabes soutenus par la Grande-Bretagne. Dès lors, le nouvel Etat reçu l'aide de l'U.R.S.S. et la bénédiction de Staline. Cette aide se perpétua au-delà de l'indépendance proclamée par Ben Gourion en 1948, jusqu'en 1956 où l'Union soviétique porta alors ses amitiés au monde arabe pour tenter de s'implanter au Moyen-Orient et en Méditerranée. Ces événements nous permettent de comprendre le rapport historique entre sionisme et impérialisme ; c'est la contre-révolution mondiale apparue depuis 1923 à travers les fascisme, le stalinisme ou le réformisme qui a donné naissance à l'Etat sioniste. Un texte de l'I.S. (1967) affirmait que « le développement contre-révolutionnaire de ce demi-siècle lui a donné raison (au sionisme), mais de la même manière que le développement du capitalisme européen a donné raison aux thèses de Bernstein. Le succès du sionisme et corollairement la création de l'Etat d'Israël n'est qu'un avatar du triomphe de la contre-révolution mondiale ».

Etats et Capital

Le dernier conflit a montré l'éventail d'intérêts sordides qui se profilent derrière le Grand Alibi que représente le problème palestinien. Comment, dès lors, peut-on s'obstiner à vouloir donner un « statut » de lutte de libération nationale à un conflit qui oppose des Etats réalisés et bien conscients

suite p. 4

LE CONFLIT ISRAELO-ARABE (suite de 3)

suite de la p. 3

de leurs intérêts propres : tous ces intérêts qui s'entremêlent ; leur ciment est encore l'idéologie et la propagande mystificatrice qui oppose sionisme et unité arabe. Et encore une fois des « bien intentionnés » veulent bâtir des perspectives sur des idéologies et des mythes.

Quelque chose a changé cependant ; le radicalisme habituel qui déclarait vouloir rayer l'Etat d'Israël de la carte s'est désormais contenu. L'O.L.P. s'est rallié malgré tout à la bannière. Et voilà que l'initiative de l'Egypte, Syrie et Jordanie s'inscrit dans le cadre des nations à disposer d'elles-mêmes, et qu'en vertu du principe qui pose qu'en s'attaquant à Israël on s'attaque à l'impérialisme américain, voilà que la lutte de ces Etats est une lutte révolutionnaire. Ces marxistes n'ont décidément pas froid aux yeux. Pourtant, Egypte, Syrie et Jordanie n'ont fait que se comporter en tant qu'Etats.

Depuis le dernier conflit, Israël a recueilli les fruits de ses annexions, qu'elle a volontairement précipité. Politique de mise en valeur des terres, initiative en faveur de l'intégration industrielle et politique d'emploi. Toutes les tentatives qui ont succédé de la part de l'Egypte pour régler pacifiquement la question des terres ne trouvèrent de sollicitude ni de la part de l'O.N.U. ni de la part de l'un des deux grands. Tous les chassés-croisés diplomatiques ont fini par rapprocher la Syrie et la Jordanie qui n'était pas fâchée de mettre un terme à son isolement depuis son « ingérence » tragique dans les affaires palestiniennes en 1970 faisant plusieurs milliers de victimes. Le royaume hachémite avait d'ailleurs entreprit des échanges commerciaux avec Israël et était prêt pourtant à tous les compromis à propos de la Cisjordanie. A vrai dire, la constitution d'un front important et le soutien armé de nombreux Etats arabes a précipité les événements et chassé les dernières hésitations. Mais qu'on ne s'illusionne pas : tant d'Etats de toutes natures et de tous régimes ne se sont pas pris d'une brusque amitié pour leurs frères palestiniens et arabes. Précédemment, le Liban se torturait pour ne pas envisager une solution à la Hussein face aux Palestiniens (Israël elle-même s'en chargea en allant à Beyrouth). En fait, gisent au fond du relatif succès de ce front, les communautés d'intérêt, et l'Arabie Saoudite, grâce à sa course diplomatique à ouvert les portes à cette « grande entente ». Le plus grand producteur de pétrole pourrait se contenter de deux cabinets : les affaires étrangères et le ministère du pétrole. Depuis, l'O.P.E.P. ne s'est jamais trouvée aussi « conflée ». Traditionnellement pro-américaine, et pourtant anti-sioniste de façon virulente, Fayçal d'Arabie a rompu avec sa diplomatie pour rendre l'échange inégal un peu moins inégal et redéfinir les clauses de son alliance avec les Etats-Unis. Mais si l'efficacité momentanée du boycottage pétrolier n'est pas à nier, il est absurde de prétendre que cela aura pour effet de désorganiser l'économie mondiale ou d'accentuer les contradictions internes de l'impérialisme comme certains le prétendent. Il aura surtout comme conséquence, une redéfinition des alliances avec les pays importateurs et une politique des prix avec les compagnies pétrolières. Déjà, la conférence de l'O.P.E.P. du 29 novembre déclarait « refuser une fixation du prix du pétrole basée sur une procédure rigide établie d'avance et séparée des forces normales du marché » (**Le Monde**, 29-11-1973). Les intérêts internationaux sont complexes, mais dans les négociations pèseront lourdement ceux de l'U.S.A. et de l'U.R.S.S. Le front arabe ne peut cependant se perpétuer éternellement et se défera au gré des alliances, ententes ou compromis. En définitive, les Etats arabes ne peuvent que se vendre au plus offrant des impérialismes et renforcer l'exploitation de leur peuple. Ceux qui soutiennent ces Etats, sous prétexte de lutter contre l'impérialisme américain, se perdront très vite dans des contradictions inextricables.

Panarabisme et question palestinienne

Le problème palestinien est au centre du conflit, en ce sens qu'il n'a été que le facteur d'unification. Les mêmes mécanismes se répètent invariablement et le piège nationaliste fait reculer d'autant plus la naissance d'un mouvement de classe qui seul pourra donner une solution définitive à la question palestinienne en travaillant pour l'émancipation de l'homme. A travers le problème palestinien et l'unité acquise, c'est le renforcement des Etats auquel on assiste. Hassan II s'en va-t-en guerre et s'en revient au Maroc auréolé de la gloire des vainqueurs ; les Etats « progressistes » perpétuent leur domination militaro-bureaucratique ; Hussein de Jordanie impose par sa participation au conflit, plus de discrétion aux Palestiniens résistants. Fayçal pourra rêver davantage encore de devenir le grand-prêtre de la grande nation arabe unie. Comme toujours, la guerre provoque l'adhésion des masses exploitées.

On ne peut plus placer la guerre dans le contexte des perpétuelles tentatives d'unification des Etats arabes ; et encore moins dire qu'elles portent en elles les aspirations profondes des masses. Les diverses tentatives de 1958 avortèrent, dont l'unification syro-égyptienne qui dura jusqu'en 1961. Les élans mystiques de Kadhafi n'y feront rien de plus. Il faut croire que les aspirations des masses se sont arrêtées en chemin. Il est dit que celles-ci ne peuvent qu'engendrer des contradictions avec les intérêts des Etats arabes réactionnaires. Mais il y a lieu d'avoir peur que les révolutionnaires qui prétendent de telles choses n'attendent ad-vitam-aeternam. Heureusement, le capital travaille pour eux, et l'exploitation accrue des masses sonnera le réveil d'un mouvement clarifié qui jettera à bas tous les vieux fatras nationalistes.

Les aspirations à l'unité arabe relèvent de l'idéologie et du mythe ; le panarabisme de la religion et de la réaction. Maxime Rodinson le confirme quand il écrit à propos de l'unité arabe : « l'idéologie unitaire est partout présente. Elle est pourtant récente, d'une pénétration et d'une solidité inégales. L'idéologie unitaire bénéficie d'un prestige culturel inattaquable, développé dans des milliers de journaux, de discours, de livres, par des politiciens et des idéologues de renom». Et il ajoute avec raison que « ce genre de sentiments ne suffira ni à faire, ni à empêcher l'unité » (**Le Monde diplomatique**, nov. 1973). En effet, la réalité des Etats, de leurs intérêts politiques et économiques restent la principale détermination. Les Etats ont les moyens de leur politique. Les « peuples » de différents pays sont, en effet, mystifiés, embrigadés dans la guerre : fellah misérable, travailleur syrien, réfugié palestinien vont en cœur au massacre pour le compte des intérêts de leurs Etats et des capitalismes alliés. L'unité contre Israël permet de masquer les problèmes intérieurs, de refaire l'unité du peuple contre Israël à l'intérieur de chaque Etat ; autrement dit, de briser ou de désamorcer toute tentative de subversion se dirigeant contre ces mêmes Etats.

Les réflexes idéologiques jouent par ailleurs par rapport à la question palestinienne. C'est de la résolution partielle et formelle de la question juive dans l'Etat qu'émerge la question palestinienne. La création de l'Etat d'Israël en 1948 s'est traduite par l'écrasement de la résistance des Arabes palestiniens, par leur évacuation forcée des terres qu'ils cultivaient et par leur internement dans des camps de réfugiés. De là sont nés dans les années 65 les foyers de résistants. El Fath de Yasser Arafat, organisé dans l'O.L.P. dont il est le mouvement dominant représente bien le mouvement nationaliste petit-bourgeois. Arafat et d'ailleurs aussi président de l'O.L.P.) Il y a quelques mois encore El Fath et l'O.L.P. avaient pour objectif la libération totale de la Palestine et, en conséquence, la négation d'Israël en tant qu'Etat. Depuis le conflit et les alliances qu'ils ont dû accepter, notamment celle du royaume hachémite et du Liban, ces mouvements semblent devoir modérer leur ardeur. Une délégation conduite par Arafat en Union soviétique déclare pour la première fois être prête à accepter l'application du plan de partage voté aux Nations Unies en 1967, comme base de restauration minimum des droits du peuple palestinien. Il y a gros à parier que les organisations plus à gauche que l'O.L.P., notamment celle représentée par Hawathmeh (F.D.P.L.P.) soient en perte de vitesse. Il est vrai que l'épuration jordanienne a été efficace. F.D.P.L.P. et plus timidement F.P.L.P. soutiennent que la libération du peuple palestinien passe par le renversement des régimes réactionnaires, en particulier de la Jordanie — pour s'être douloureusement frotté à elle. Après l'impasse qu'à constituée la phase de terrorisme, le mouvement de résistance est bientôt reconnu comme interlocuteur valable, en même temps qu'il a accepté de lourds compromis. Mais les mouvements de résistance restent marqués par le nationalisme et se battent sur le terrain de la lutte contre Israël. Ils revendiquent la libération d'un Etat, alors qu'il faudrait abattre les frontières. Ils cautionnent les gouvernements arabes dans la lutte contre Israël alors que la seule solution pour la classe ouvrière arabe ou israélienne est la lutte contre tous les Etats. D'ores et déjà, toutes les solutions qui peuvent sortir du conflit et des négociations ne feront avancer d'un pas le mouvement. Que ce soit la création d'un Etat arabe palestinien intégré dans la Cisjordanie et la bande de Gaza, Etat croupion ou pas Etat du tout, la recherche de ces solutions n'entre pas dans la stratégie du prolétariat international. Le règlement de la question palestinienne devra être le règlement définitif de la question palestinienne, c'est-à-dire l'émancipation de l'homme. Quant à ceux qui réclament la fondation d'un « Etat bi-national judéo-arabe intégré dans une fédération socialiste du Moyen-Orient » (prélevé dans L.O.), on peut leur demander depuis quand les communistes se battent pour créer des Etats sous le socialisme, au lieu d'avoir pour perspective leur abolition.

Action de classe contre tous les systèmes d'oppression

On peut bien nous expliquer que les contradictions qui opposent l'Etat et les masses dans leurs aspirations profondes auront un effet de clarification ; comment l'apparition de la contradiction remettrait-elle en cause le cadre nationaliste dans lequel ces aspirations sont ancrées ? Par quelle magie se réalise la fusion des révolutionnaires internationalistes juifs et l'avant-garde arabe, si celle-ci n'a pas rompu avec le nationalisme ? Encore une fois, il s'agit ni plus ni moins que de vouloir construire une perspective révolutionnaire sur une idéologie qui serait douée d'auto-dépassement. Avec de telles options, on méconnaît les contradictions qui éclatent dans tous les Etats. L'Etat juif n'en est pas à l'abri ; il jette dans la pauvreté et la misère les séphardes, juifs venus d'Orient ; il en récolte les « panthères noires ». Quant aux veules bourgeoisies arabes, elles ne peuvent que s'enliser dans le bourbier de leurs limites.

Le mouvement social au Moyen-Orient qui devra apparaître, déjouera les tentatives de tous les Etats tendant à désamorcer la lutte de classes au sein de ceux-ci ; il saura s'organiser en vue de retourner les armes contre les Etats, au lieu de s'épuiser dans des luttes qui servent le capital. Il dépassera les frontières et développera une solidarité de classe entre Palestiniens et ouvriers israéliens contre la bourgeoisie de tous les pays. Le capitalisme crée lui-même son propre fossoyeur. Les classes dominées se lèveront plus fortes que jamais et détruiront le nationalisme qui les lie encore à leurs oppresseurs.

(1) Le Monde Diplomatique, novembre 1973. L'article est signé J.-L. Dallemagne et Sami Naïr.

(2) Reproduit dans le bulletin de liaison d'ICO de juillet 1969.

ABONNEMENTS :

1 an (12 numéros) 10 F - Soutien 20 F et plus.
De diffusion (10 ex. pendant 3 num.) 15 F.
C.C.P. FALL Abdoulaye
3780.15 L - Nantes

Toutes correspondances concernant l'O.C.L. et « Guerre de Classes » : B.P. 20 37005 Tours-Cédex.

POUR CONTACTER LES GROUPES :

TOURS et régions Nord : B.P. 20 - 37005 Tours-Cédex.
MARSEILLE et régions Sud : Acrates, 13, rue de l'Académie, (13) Marseille-1er.

Pour soutenir le journal et le rendre régulier

souscription permanente à son C.C.P.

Dépôt légal : 3e trimestre 1973 — Commission paritaire n° 51417

Directeur de publication : M. Desmars.

Imp. Ch. Corlet, 22-24, rue de Vire - 14110 Condé-sur-Noireau

-Lip unité-Lip

Extrait de
LIP UNITE
Bulletin d'informations des Travailleurs de chez LIP, publié par la Commission « Popularisation »

Adresse pour tout courrier : Lip-Unité, « Maison pour Tous » de Palente, 25 - Besançon, ou U.L.-C.F.D.T., 3, rue Champrond, 25 - Besançon.

n° 12

Nous traversons des jours difficiles. Depuis des semaines, par l'intermédiaire de Giraud, faux négociateur, homme à tout faire du gouvernement, le pouvoir a cherché la fissure dans notre mouvement. Puis Giraud s'est démasqué à Dijon en rejetant le compromis intersyndical qui lui permettait de conclure. Mais la fissure de l'unité syndicale a permis au pouvoir de lancer une intense campagne d'intoxication, nous présentant comme des « jusqu'auboutistes ».

En fait, les « jusqu'auboutistes » sont du côté du pouvoir. Avec obstination, par la parodie des négociations avec Giraud, par la mise en scène de la « rupture de Dijon », les hommes du pouvoir ont cherché à créer les conditions permettant d'appliquer le plan de démantèlement et de licenciements décidé de longue date par le trust multinational EBAUCHES S A., propriétaire de LIP. C'est ce qui apparaît de plus en plus clairement.

A présent, le pouvoir cherche à exploiter à fond la fissure de l'unité syndicale. Il frappe et va sans aucun doute chercher à frapper de plus en plus fort. Le coup de force policier lancé contre nous, mardi 22 octobre, en est la preuve. Des C.R.S. encerclent la « Maison pour Tous » où sont regroupées nos commissions et nos sections syndicales C.G.T. et C.F.D.T. Ils protègent une trentaine de policiers qui recherchent l'argent de notre « paye ouvrière » d'octobre. Ils ne trouveront que 13 payes et 39 montres. Mais il faut s'attendre à de nouveaux coups.

Seul le maintien et le renforcement du mouvement de soutien à notre lutte nous permettra de traverser cette étape difficile. Mais ce soutien ne pourra se poursuivre qu'à partir d'une information complète et rigoureuse sur les événements de ces derniers temps. C'est le but de ce numéro de « Lip-Unité ». Le prochain, qui sera diffusé la semaine prochaine, montrera nos efforts pour reconstituer l'unité syndicale et donnera le maximum de détails sur nos nouvelles initiatives pour la poursuite de la lutte. (Contre-informations en direct de Besançon, Meeting-rencontres, « 6 Heures avec LIP », COLLOQUE NATIONAL SUR L'EMPLOI, etc.)

Dans l'immédiat, cette relance de la popularisation a pour but d'imposer au pouvoir la réouverture de négociations pour une solution industrielle au conflit, conforme à nos intérêts. Nous savons que cette solution industrielle est possible et qu'elle est retardée par une volonté politique du pouvoir, inquiet de l'écho rencontré par notre lutte contre le démantèlement et les licenciements au moment où des conflits similaires éclatent un peu partout. (Exemple : la lutte de nos camarades du Livre à l'Imprimerie LAROUSSE de Montrouge ou celle de nos camarades de l'O.R.T.F. auxquels nous adressons notre salut fraternel).

Les initiatives de popularisation paraissent indispensables au personnel LIP, quelles que soient nos divergences sur la tactique à suivre pour l'ouverture de nouvelles négociations. Toutefois, depuis le 12 octobre, la section C.G.T.-LIP ne participe, en tant que telle, à aucune de ces initiatives. Elle a demandé à la commission LIP-UNITE, qui publie ce bulletin, de le préciser. De même, l'U.D.-C.G.T. du Doubs a demandé que soit retirée son adresse pour le courrier de « LIP-UNITE ». Cette adresse avait été donnée — en même temps que celle, de l'U.L.-C.F.D.T. — au mois d'août, alors que se précisait la menace d'une intervention policière. De toutes façons, ces deux adresses n'étaient que des « boîtes à lettres » pour « LIP-UNITE » qui est publié sous le contrôle collectif et direct des travailleurs de LIP, qu'ils soient syndiqués à la C.G.T., à la C.F.D.T. ou non-syndiqués.

Notre nouvelle adresse est à la « Maison pour Tous » de Palente, 25000 - Besançon, où sont regroupées, nous l'avons déjà dit, nos commissions et nos sections syndicales C.G.T. et C.F.D.T. Mais on peut continuer à nous écrire à l'U.L.-C.F.D.T.

Malgré la division syndicale

LIP : LA LUTTE CONTINUE

Depuis la Marche sur Besançon du 29 septembre, où 100 000 personnes sont venues apporter leur soutien aux lip, l'unité entre la C.G.T. et la grande majorité des travailleurs regroupés à la C.F.D.T. et au Comité d'Action s'est fissurée. Commencé par son retrait de la fête du 28 septembre, l'isolement de la C.G.T. s'est accentué avec son acceptation du plan Giraud et aujourd'hui du démantèlement, et son inscription au chômage fin octobre.

Tout en parlant d'unité, la C.G.T. ne vient même pas aux commissions de la Maison Pour Tous de Palente ; elle préfère se réunir à quinze cégétistes irréductibles au siège de l'U.L. C.G.T de Besançon. Dans toute la France, elle présente les lip comme des jusqu'auboutistes manœuvrés par le Comité d'Action. Elle ne peut plus parler en A.G. sans déclencher le rire ou des cris de désapprobation, ou même d'insultes, si bien que Piaget doit sans cesse calmer la salle, en cherchant à diminuer le caractère ordurier des propos de la C.G.T. (« c'est des broutilles »). La C.F.D.T., en effet, aimerait ménager la chèvre et le chou et retrouver l'unité syndicale, quitte à obliger le Comité d'Action à la mettre en veilleuse, comme l'exige la C.G.T.. Malgré tout, les travailleurs restent déterminés.

Lundi 12 novembre, ils ont décidés de s'inscrire collectivement au chômage. Cette démarche a pu être présentée comme un renoncement à la lutte et une capitulation. En fait, il n'en est rien. Cette inscription diffère de celle de la C.G.T. les semaines précédentes. En effet, une convention a été passée entre l'Agence pour l'Emploi et les travailleurs. Ceux-ci se sont inscrits pour retoucher la Sécurité sociale supprimée par le pouvoir, qui n'a pas hésité à jouer avec la santé des travailleurs et de leurs familles pour les décourager. Les 60 % du salaire versés par l'ASSEDIC pourront être complétés par le produit des ventes de montres. L'A.P.E. ne présentera aucun emploi jusqu'au 1er janvier. Les lip sont considérés comme « demandeurs d'emploi à l'ancienne société LIP ». Ils n'ont pas à pointer et peuvent se retirer collectivement à tout moment.

Après la Marche, l'action semblait bloquée. Mais forts du soutien rencontré au cours de leurs voyages, en particulier les « 6 heures avec lip », ils sont plus que jamais décidés à vaincre ; et, sauf pour les cégétistes, le moral reste bon. Les actions doivent reprendre : Piaget à l'A.G. du 26 novembre a déclaré qu'ils pouvaient tenir encore six mois, que la production et la vente des montres devaient augmenter.

Une solution industrielle globale sans licenciements existe. Mais Messmer pour se venger des lip a refusé ce projet par l'intermédiaire de la Société Générale, banque nationalisée, qui a bloqué un prêt de 8 millions de francs, alors que l'occupation de l'usine par les « martiens » a déjà coûté le double, 16 millions de nouveaux francs !

Pour punir la combativité des travailleurs, Messmer-Charbonnel veulent démanteler l'usine en poussant en avant le rachat de l'armement par Arbel. Arbel compte déplacer l'armement de Lip-Palente à son usine rue des Violettes à Besançon. La riposte s'impose et l'Assemblée générale du 26 a décidé la mise en place de commissions de surveillance devant l'usine pour empêcher, PAR LA FORCE, avec l'appui d'autres travailleurs de la ville, le déménagement des machines.

D'autres projets d'action sont étudiés : meeting LIP à la Mutualité ou Marche sur Paris — manifestation devant l'usine de Palente — campagne d'information sur Besançon, en particulier sur le quartier Saint-Claude où Arbel compte ériger son usine d'armement — et toujours les 6 heures avec lip et le colloque sur l'emploi.

Plus que jamais le soutien et l'information doivent s'amplifier, car la victoire des lip sera la victoire de toute la classe ouvrière !

LA C.F.D.T. :

L'« AUTOGESTION DES LUTTES » LA « PRISE DU POUVOIR » et L'« AUTOGESTION »

Il y a un développement continu entre l'auto-organisation de la classe ouvrière au travers de ses luttes (autogestion des luttes !) et le projet socialiste qui les anime et qu'elles préfigurent (autogestion généralisée !) ; ce développement continu passe par la destruction de l'édifice hiérarchique capitaliste, par la destruction du pouvoir d'Etat et son remplacement par un pouvoir ouvrier direct (prise du pouvoir !).

Autogestion des luttes ou démocratie syndicale ?

Si dans l'« autogestion » on y fourre tout ce qu'on veut, l'« autogestion des luttes », sa préfiguration, son processus de construction, est une pratique de la démocratie ouvrière ; sa réalité est une garantie certaine de l'intégralité du projet autogestionnaire.

— La C.F.D.T. assimile dangereusement autogestion des luttes et démocratie syndicale : « Les travailleurs avec leurs organisations ont le rôle déterminant pour décider des formes d'action... l'action décentralisée... et la démocratie syndicale rendent les travailleurs plus aptes à prendre en main leurs affaires » (**Syndicalisme**, n° 1415).

— La C.F.D.T. voit avec une réserve méfiante le développement, au niveau des luttes, de structures de démocratie directe « rivales » : « La C.F.D.T. refuse... une conception « spontanéiste » de la démocratie dite « directe ». Selon les partisans de cette conception, le pouvoir ne doit jamais être délégué à des représentants, il doit toujours être exercé par la base et celle-ci doit pouvoir à tout moment changer d'avis, dénoncer les décisions prises, refuser de les appliquer. L'expérience apprend que l'absence de toute règle permet n'importe quelle manipulation, fait régner la loi du plus fort (fût-il fort en gueule) et entraîne rapidement l'exercice du pouvoir pour une minorité » (**Syndicalisme**, n° 1415).

— Ce refus du « spontanéisme » amène la C.F.D.T. à discréditer subtilement le comité d'action Lip (entre autres) qui, depuis le début du conflit anime, impulse, popularise, radicalise la lutte pour ses initiatives, en général suivies par les A.G. : « Il a fini par ne plus regrouper qu'une poignée de militants. L'absence de structures solides n'y a pas facilité non plus la démocratie ; il est même arrivé, dans la dernière période, que ses positions soient en fait issues d'initiatives individuelles » (**Syndicalisme**). « Il finit par devenir le moyen de pression de quelques militants, l'expression d'une poignée de travailleurs voulant agir au nom de tous les autres » (**Lip 73**, ouvrage collectif C.F.D.T., p. 119).

— Tout ceci justifie pour la C.F.D.T. une vaste campagne de récupération visant à encourager la confusion entre la lutte des travailleurs de Lip et la lutte syndicale (meetings, affiches, littératures diverses) : « Comme chez Lip, avec la C.F.D.T., tous à l'heure de l'action », « Faire comme chez Lip, c'est développer un syndicat qui... »

Voilà qui éclaire une conception singulière de l'autogestion des luttes : toute organisation directe, autonome de la classe ouvrière dans ses luttes, toute structure de démocratie directe engendre la « manipulation de quelques-uns » (gauchistes) !

suite p. 6

C.F.D.T. (SUITE DE LA P. 5)

PRISE DU POUVOIR OU ELECTORALISME ?

L'autogestion des luttes est un programme de combat dans la perspective du pouvoir ouvrier ; l'autogestion des luttes sauce C.F.D.T. est un programme syndical ; ce point de vue explique la confusion entretenue par la Centrale sur le problème de la prise du pouvoir. On peut revendiquer l'analyse de la C.F.D.T. qui s'attaque à la société pyramidale reposant sur la spécialité et la propriété, sur l'exploitation dans l'entreprise et l'aliénation dans la vie quotidienne ; mais son analyse du passage au socialisme ou le saint-esprit, c'est pareil !

— Qu'est-ce que la « prise du pouvoir » pour la C.F.D.T. ?

« C'est supprimer l'aliénation et la domination capitaliste. »

— Mais comment ?

« Redéfinir l'autorité, mettre en place un autre mode d'exercice du pouvoir. »

— Oui, mais comment ? La C.F.D.T. est claire dans la condamnation théorique des rapports sociaux capitalistes, quant à la nécessaire mutation de bases économiques et politiques, mais timide et bégayante sur le problème concret de destruction du capitalisme (qu'elle voudrait totale) :

« Sans exclure l'éventualité d'un changement électoral, la C.F.D.T. dit que de toute façon les luttes sociales et l'action de masse seront décisives » (**La C.F.D.T. et l'autogestion**, p. 61).

— Voilà qui veut tout et rien dire, essayons d'expliciter :

La C.F.D.T. ne fait pas allusion à une prise du pouvoir par la classe ouvrière que l'on pourrait appeler « révolution », puisque « la lutte sociale n'a rien à voir avec l'utilisation délibérée de la violence » (E. Maire à Tours le 7 oct. 1973) ; d'ailleurs, catégoriquement, là n'est pas le rôle de la classe ouvrière : « Le rôle des organisations politiques est la conquête et l'exercice du pouvoir » (**La C.F.D.T. et la politique**).

En fait de luttes sociales et d'actions de masses déterminantes, la fonction de classe se trouve réduite à une simple pression électorale dans la perspective d'« élargir au P.S.U., sur le plan politique, à la C.F.D.T., au plan syndical, le programme commun de la gauche déjà existant » (**Lip 73**, p. 137).

AUTOGESTION OU DECENTRALISATION ?

Voilà la transition au socialisme (faire pression par délégation et représentation pour se voir concéder quoi ? une décentralisation politique et économique), et voilà comment on fait de l'autogestion un mythe, un « au-delà » ; où commence le socialisme, où finit le capitalisme ?

« Le comité d'entreprise dont les résultats sont souvent décevants, mais qui est un embryon d'un futur conseil ouvrier... L'autogestion n'est rien d'autre que l'application dans le domaine économique des principes démocratiques qui sont déjà en vigueur dans le domaine politique » (Octroz et Maire dans « Preuves).

« Redéfinir les pouvoirs respectifs du gouvernement central et des institutions politiques décentralisées au niveau des régions, des communes, des entreprises, etc. » (**Syndicalisme**, n° 1415).

AUTOGESTION OU PARTICIPATION ?

La démarche de la C.F.D.T. vers l'autogestion (mise à part la représentation d'une réelle volonté ouvrière affirmée dès 68) correspond exactement à la démarche de l'union de la gauche vers les classes moyennes : la volonté des cadres, ingénieurs et techniciens de participer à une gestion démocratisée et décentralisée des moyens de production.

« Le rôle des cadres, des spécialistes, sera de première importance dans le fonctionnement des entreprises comme dans la préparation des décisions collectives » (**La C.F.D.T. et l'autogestion**).

« La C.F.D.T. est la deuxième organisation syndicale chez les ingénieurs et les cadres derrière la C.G.C..., leur intérêt est dans leur solidarité avec les autres salariés » (**Syndicalisme**, n° 1442).

Rappelons que 40 % des adhérents votent à droite et que Maire en est fier (on n'est pas un parti politique).

∴

La nature de l'organisation des luttes envisagée par la C.F.D.T., sa « définition » de la prise du pouvoir, ses concessions électoralistes ou participationnistes relèguent à

— soit des relents de collaboration à l'idéologie de l'aliénation dominante (l'intégration du syndicalisme dans l'Etat ; la régularisation, la légalisation des conflits dans la conciliation « forme supérieure de la charité ») ;

— soit la lutte de classes et sa finalité historique et pratique : la prise du pouvoir économique comme politique, sans partage, par la classe ouvrière.

REFORMISME OU LUTTE DE CLASSES !

un très long terme dans les nuages la réalisation du projet de société autogérée. Avec un peu de perspicacité, on peut deviner que le programme C.F.D.T. se situe sur le plan des luttes, une fois le pouvoir conquis par les organisations de gauche, et donc amorcé le cheminement vers le « socialisme » ; et cette autogestion-là, c'est « la démocratie parlementaire dans l'entreprise » (Armes égales : Maire-Fontanet) : « Il ne s'agit point d'instaurer une démocratie directe. Sans doute les options qui engagent la vie de l'entreprise doivent-elles être soumises à l'assemblée générale des travailleurs, MAIS, POUR LE RESTE, c'est-à-dire pour la vie quotidienne de l'entreprise, les décisions resteront le fait d'un directeur, assisté d'un conseil de gestion émanant de cette assemblée générale » (Octraz-Maire dans « Preuves »).

Dans le frigidaire, « la destruction de la société d'aliénation » ; dans le programme : la voie électorale.

Dans le frigidaire. « la suppression de toute structure hiérarchique et de toute spécialité » ; dans le programme : une hiérarchie entre le politique et l'économique, pouvoir et syndicat, une hiérarchie de spécialistes (compétents !).

Dans le frigidaire, « l'abolition du salariat » ; dans le programme : « la réduction de la hiérarchie des revenus ».

La C.F.D.T. s'empêtre dans ses contradictions : sa base radicalisée s'appuie sur ses propres théories et schémas pour dépasser le cadre syndical et le faire éclater à la base ; son choix électoraliste qui lui ouvre des catégories sociales réformistes éclipse le projet autogestionnaire et socialiste et le dénature ; son ambiguïté sur la prise du pouvoir montre que la situation n'est pas définitivement figée, mais laisse la masse ouvrière C.F.D.T. stagner dans les approximations et les demi-mesures.

La C.F.D.T. ou plutôt sa base ouvrière est placée devant un choix :

VIE ET MORT DU F.H.A.R. ET DU M.L.F.

— Dès mai 68, il apparut des velléités de libération de divers opprimés non « classiques », dont les sexuels : femmes, homosexuels... qui s'organisèrent en groupes autonomes, vu le désintéressement à ce sujet des organisations gauchistes de cette époque.

— Le M.L.F. (Mouvement de Libération des Femmes) et le F.H.A.R. (Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire) qui en furent la concrétisation, un an ou deux après, se voulaient d'être, plus ou moins inconsciemment, des **organisations de masses spécifiques** : ils ne furent que deux, plus ou moins vastes (selon les jours), regroupements d'intellectuels et de petits-bourgeois, plus quelques marginaux, regroupements typiquement et quasi uniquement parisiens.

[Mais y a-t-il, en France, de réelles organisations de masses ?]

● Par contre, ce fut nécessaire qu'ils se soient constitués en groupes **autonomes** (surtout dans un premier temps) : les concernés ont ainsi pris en main leur propre libération, les autres n'étant pas directement et forcément touchés par ces problèmes (pouvant, de plus, rester inconsciemment oppresseurs : cf. L.O., les maos...) ou les mettant au second plan, en évoquant l'excuse des « priorités » (ainsi, à ce moment-là, dans les groupes gauchos, on ne voyait peu la nécessité de bosser dans les quartiers : ce ne fut qu'à ce moment-là, que deux ou trois groupes, dont l'ex-VLR, commencèrent à y aller avec plus ou moins de succès...)

— Si, vraiment, le M.L.F. et le F.H.A.R. eurent un rôle révélateur (pour les problèmes homos et des femmes), leur portée d'action ne fut ni réelle, ni efficace et, en pratique, fut **avant-gardiste** (quand il y en avait !) : surtout, pour le M.L.F., qui se « parachutait » sur les écoles, crèches, marchés, entreprises (banques, grands magasins...) par tracts, affiches... ; ce qui fut des échecs, surtout que, souvent, les problèmes posés par les militantes du M.L.F. et revendiqués par elles ne correspondaient pas à ceux des intéressées.

De plus, par leur hétérogénéité politique (au niveau des tendances nombreuses et sectaires), leur « confusionnisme » théorique (calque de l'exemple américain, vue organisationnelle débilisante) et leur faible liaison avec d'autres groupes ou organisations, le M.L.F. et le F.H.A.R. s'enfermaient dans des **ghettos** en se constituant, en fait, en castes (se prétendant même parfois être une classe, pour certains, ayant lu Marx en diagonale) : la caste « femmes se libérant » ou celle des « homosexuels révolutionnaires », créant ainsi une nouvelle division, vis-à-vis de ceux qui ne l'étaient pas, femmes ou/et homosexuels, d'où la conclusion aliénante que l'ennemi principal n'était pas le capitalisme, mais l'homme hétérosexuel. Ainsi, sauf pour quelques groupes minoritaires au sein des deux regroupements, il y avait une faible et peu nette volonté d'articulation avec la lutte des classes.

— Par ailleurs, un minimum de structures organisationnelles n'existant pas (la plupart les refusaient), il était logique qu'ils soient incapables d'initiative tactique responsable et efficace ; ils « travaillaient » :

a) ou en groupes de travail, qui étaient en fait aux délectations de la chasse aux complexes collectifs et de la dynamique des groupes reproduisant toutes les tares et les illusions des pires moments du mouvement étudiant (spontanéisme, non directivité obligatoire..., introduisant, par là, une aliénation plus sournoise par phénomène de prise en main plus ou moins occulte par un ou plusieurs individus, auxquels la majorité est à la remorque intégrale) ; espérant (?), de plus, une voie de lutte possible, par la formation d'un îlot libéré possible, où l'idéologie dominante aurait été renversée par la magie verbale sans que les rapports de production fussent détruits ;

b) ou, surtout, en A.G., bordeliques, vastes défouloirs (même parfois, en plus uniquement, lieux de drague pour minets ou intellectuels de Saint-Germain-des-Prés, ceci pour le F.H.A.R. en particulier), montrant de plus l'hétérogénéité du mouvement — que ce soient des tendances réformistes, folklos, voire même fascisantes comme le Scum, pour le M.L.F., prônant le châtrage mâle ou comme « le Fléau social », pour le F.H.A.R., sous un verbiage pseudo situ.

— Mais actuellement, les contradictions internes se sont accentuées : il en a résulté des exclusions, des démissions de groupes d'où un éclatement fatal de ces regroupements, devenant plus ou moins moribonds ; d'ailleurs, à ce jour, le M.L.F. est mort dans les faits, le F.H.A.R. s'est auto-dissous.

Et c'est ainsi que des groupes comme celui du 12e (s'il existe encore ? !), comme le groupe « Flora Tristan »... pour le M.L.F. et le(s) groupe(s) Antinorm pour le F.H.A.R. ont fait un travail de clarification politique assez énorme (et ce n'est pas fini !), commencent à reconsidérer à fond leur tactique d'intervention et se veulent de sortir des ghettos des femmes ou/et des homosexuels(les) : ainsi, pour les M.L.F., elles interviennent en tant que militantes et non plus en tant que « M.L.F. » ; leur intervention, quoique relativement faible et circoncris à Paris, sur l'avortement, la contraception, l'oppression des femmes... se fait sur les marchés, ce qui permet maintenant des discussions autour des tracts sans plaquage théorique, travail qui corollairement devait s'accompagner d'établissement de structures « parallèles » (non réalisées), partage des tâches ménagères, de l'éducation des enfants (seules quelques « crèches sauvages » ont été réalisées, mais furent éphémères), secours médicaux et légaux..., ceci dans des quartiers populaires.

● D'ailleurs, pour la lutte des femmes, ceci se fait actuellement au sein du M.L.A.C. (Mouvement de Libération de l'Avortement et de la Contraception) récemment créé où tous les intéressés (dont les groupes M.L.F. survivant) sur ces problèmes-là (même si certains restent autonomes) se sont regroupés, mais par rapport, cette fois à une charte vis-à-vis de laquelle ils se sont déterminés : cependant, aujourd'hui, ce mouvement impulsé en hiver 72 - printemps 73 est assez stagnant et hésitant sur la ligne politique à suivre, ce qu'a montré ses premières assises nationales, début novembre.

● Par ailleurs, le(s) groupe(s) Antinorm, par volonté de non sectorisation des problèmes sexuels entre eux, tout en « pondant » une « plate-forme Sex pol », ébauche plus ou moins cohérente, mais intéressante, a lancé l'idée d'un regroupement de tous les mouvements de luttes spécifiques de libération sexuelle (dont le MLAC) ou/non (antimilitarisme, santé, prisons..) au sein de comités Sex pol ; ce qui d'ailleurs, pour le MLAC, à ce jour au point mort, pourrait le faire démarrer, en les sortant de plus dans un nouveau ghetto qui le guette, celui de l'avortement-contraception, danger dont les militant(es) le constituant en furent conscients à ses premières assises nationales.

— Ainsi, dans cette nouvelle structure, les femmes, les homosexuels... comme les autres intéressés pourront : mieux dénoncer (en théorie-pratique) l'aliénation culturosexuelle et l'exploitation économique (ceci surtout pour les femmes) particulières dont ils sont l'objet ; mieux garder le caractère de lutte spécifique (contestation de l'ordre sexuel et moral établi par l'idéologie dominante..., par le biais de la négation de la maternité obligatoire, de la norme sexuelle établie...), lutte devenant ainsi plus générale, s'intégrant dans la perspective de lutte des classes ; et ainsi, par là, briser leur isolement (tout en essayant de distinguer le « subversif » du récupérable).